

De : Nom
Nom de la structure
Adresse

à Monsieur le Directeur,
DDCSPP des Pyrénées Atlantiques

Objet : Eléments relatifs à la pratique des sports d'eaux vives sur le bassin du Pont des Grottes et sur la vague du Flip-Flap.

Suite à la réunion du 26 Juin 2015 portant sur le projet d'augmentation de la puissance de la centrale hydro-électrique de la SARL Delauture à Lestelle-Bétharam, l'ensemble des représentants des usagers nautiques souhaitent vous informer d'un état des lieux de la pratique des sports d'eaux vives au droit de cette centrale.

La portion citée en objet du gave de Pau est un tronçon naturel aménagé, d'accès libre et gratuit, navigué par différents types d'usagers :

- La pratique fédérale :

Les clubs, les comités sportifs de toute la France et les équipes de France utilisent ce bassin pour de l'entraînement et de la formation de pagayeurs de tous niveaux sur les deux secteurs : bassin de slalom aménagé et vague de freestyle.

De plus de nombreuses équipes nationales de tous les continents ainsi que la Fédération internationale de canoë utilisent régulièrement ce secteur de rivière pour de la pratique hivernale ou estivale.

Des manifestations sportives sont organisées chaque année sur ces deux sites qui seront également sites de préparation des Championnats du monde 2017 et des Coupes du Monde 2015 et 2016.

Cette pratique représente environ 20 000 embarquements par an.

- La formation :

- o Les cadres d'Etat (Agent de l'Etat, DEJEPS, BPJEPS, BAAPAPT)
- o La formation Universitaire STAPS
- o Séquences de formation du SDIS

- La pratique commerciale :

Près de 51 salariés, dont 10 permanents exploitent ce tronçon. Cette pratique représente environ 74 000 embarquements par an. Certains professionnels se déplacent de loin pour naviguer sur ce tronçon (près de 140km pour les plus éloignés). Dans les Pyrénées Atlantiques, sur 5000km de rivières, seuls 50 km sont exploitables pour les sports d'eaux-vives, dont ledit tronçon.

Plusieurs activités d'eaux vives sont pratiquées (raft, bateaux gonflables, nage en eau vive) sur le tronçon de Lourdes à Lestelle Bétharram.

- La pratique libre ne relevant d'aucune organisation : cette pratique n'est pas quantifiable mais réelle.

Cette portion du Gave de Pau de Lourdes à Lestelle Bétharram est une des seules portions encore naturelles du secteur équipée de dispositifs de franchissement qui permettent une pratique tout au long de l'année par tous types de public.

Au total, ce tronçon reçoit près de **100 000 embarquements, pour un chiffre d'affaires de 1 664 k€** (ne prenant en compte que les retombées économiques directes.)

Pour ces différentes pratiques, le niveau d'eau idéal dans ledit tronçon est **d'environ 45m3**. L'ensemble des usagers souhaite, dès lors que le débit du gave le permet, conserver la possibilité d'exploiter le tronçon à ce niveau d'eau.

En deçà, l'exploitation du tronçon est d'un intérêt moindre :

Par exemple :

- un débit de 10m3 rendrait la continuité de la navigation impossible. Le franchissement du bassin au niveau de la digue ne pourrait pas se faire. Le parcours serait semé d'embûches, pouvant porter atteinte à la sécurité des pratiquants et abîmerait fortement le matériel. L'autre alternative consisterait à débarquer en amont pour réembarquer en aval ; cette logique est contraire à celle de l'activité.
- Un débit inférieur à 20m3 est insuffisant pour l'exploitation du tronçon en terme de navigation. A ce niveau d'eau, le bassin est à peine franchissable, et inintéressant pour toute forme d'exploitation en terme d'entraînement, de formation. De plus, ce niveau ne permet pas aux prestataires commerciaux de transmettre les émotions tant attendues par leurs clients à travers la pratique de sports nautiques.
- A partir de 30m3, les conditions de navigation commencent seulement à devenir intéressantes pour les différentes pratiques, tant au plan de l'entraînement, de la formation, que des pratiques commerciales.
- Ce n'est qu'à partir de 45m3, que les conditions sont idéales pour les différentes formes de pratique d'eaux vives.

L'affirmation de ces débits correspond à une observation du bassin à plusieurs périodes de l'année.

Par ailleurs, ce tronçon est exploité tout au long de l'année :

De Janvier à Mars, le tronçon est principalement exploité par le secteur fédéral, du Lundi au Dimanche de 8H30 à 18H30.

D'Avril à Juin, le tronçon est autant exploité par le secteur fédéral que par le secteur commercial, du Lundi au Dimanche, de 8H30 à 21H.

En Juillet et Août, le tronçon est exploité essentiellement par le secteur commercial mais aussi par le secteur fédéral, du lundi au dimanche 8h30 à 21H.

En Septembre et Octobre, le tronçon est autant exploité par le secteur fédéral que par le secteur commercial, du Lundi au Dimanche de 8H30 à 19H30.

En Novembre et décembre, le tronçon est principalement exploité par le secteur fédéral, du Lundi au Dimanche de 8H30 à 18H30.

Jusqu'alors l'ensemble des usagers des sports d'eaux vives a pu utiliser ce site dans de bonnes conditions.

Il souhaiterait poursuivre les organisations de manifestations chaque année sur les deux sites et bénéficier des accès aux sites et aux aménagements nécessaires à la pratique quotidienne.

Par rapport au projet de l'augmentation de la puissance de la centrale Hydro-électrique SARL DELAUTURE à Lestelle-Bétharam, **l'ensemble des usagers des sports d'eaux vives est inquiet :**

- ⇒ De voir le nombre de jour où le débit est idéal (45m3) diminuer fortement,
- ⇒ De voir le nombre de jours où le bassin est infranchissable (10m3) augmenter fortement,
- ⇒ D'être soumis à des variations de niveau d'eau non conforme à un éventuel arrêté préfectoral,
- ⇒ De la conciliation des usages au jour le jour comme observé sur d'autres sites,
- ⇒ De devoir supprimer certaines activités qui nécessitent des débits suffisants : Nage en eau vive, Rafting.

En vous remerciant par avance pour la prise en compte de nos pratiques, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

Nom / Prénom

Signature

Cachet